

**Dix-huitième session**

La Haye, 2-7 décembre 2019

**Désignation d'un membre de la
commission consultative pour l'examen des candidatures****Note du Secrétariat**

1. L'alinéa c) du paragraphe 4 de l'article 36 du Statut de Rome précise ce qui suit :
« c) L'Assemblée des États Parties peut décider de constituer, selon qu'il convient, une commission consultative pour l'examen des candidatures. Dans ce cas, la composition et le mandat de cette commission sont définis par l'Assemblée des États Parties. »
2. Par la Résolution ICC-ASP/10/Res.5, l'Assemblée a établi une Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge. Le cadre de référence¹ de la Commission consultative prévoit que :
« La Commission est composée de neuf membres, ressortissants des États Parties, désignés par consensus par l'Assemblée des États Parties sur recommandation de son Bureau (adoptée également par consensus) et reflétant les différents systèmes judiciaires du monde, ainsi qu'une représentation géographique équitable et une juste répartition entre les sexes, compte tenu du nombre d'États Parties au Statut de Rome². »
3. Lors de sa dix-septième session, l'Assemblée a nommé huit membres de la Commission consultative, et décidé que le neuvième membre de la Commission serait élu lors de la dix-huitième session de l'Assemblée³.
4. À sa deuxième réunion, le 29 février 2019, le Bureau a fixé la période de présentation des candidatures à 12 semaines, du 3 juin au 25 août 2019 (heure de l'Europe centrale). Il a été demandé aux États présentant des candidatures d'inclure dans un document la manière dont le candidat remplit les critères précisés dans le cadre de référence de la commission.
5. À la clôture de la période de présentation des candidatures, le 25 août 2019, une seule candidature avait été présentée pour le siège à pourvoir à la commission consultative.
6. Lors de sa réunion du 17 septembre 2019, le Bureau a décidé d'examiner et d'évaluer le candidat proposé à la commission consultative pour l'examen des candidatures, et de présenter son rapport.

¹ Rapport du Bureau sur l'établissement d'une Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge de la Cour pénale internationale (ICC-ASP/10/36), annexe.

² *Ibid.*, paragraphe 1.

³ *Documents officiels de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale, dix-septième session, La Haye, 5-12 décembre 2018* (ICC-ASP/17/20), volume I, partie I, paragraphes 27 et 28.

7. La recommandation du Bureau est reproduite dans le rapport du Bureau sur la commission consultative pour l'examen des candidatures de juge (ICC-ASP/18/19).
8. La candidature reçue par le Secrétariat figure à l'annexe de la présente note.

Annexe

Candidat (avec exposé des qualifications)

Contenu

<i>Nom</i>	<i>Nationalité</i>	<i>Page</i>
Song, Sang-Hyun	République de Corée	3

Song, Sang-Hyun (République de Corée)

[Original : anglais]

Note verbale

L'ambassade de la République de Corée auprès du Royaume des Pays-Bas présente ses compliments au Secrétariat de l'Assemblée des États Parties au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et, se référant à sa note verbale ICC-ASP/18/SP/07 du 18 avril 2019, a l'honneur d'informer le Secrétariat que le Gouvernement de la République de Corée a décidé de présenter la candidature de M. Sang-Hyun Song, ancien juge, à l'élection du neuvième membre de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge de la Cour pénale internationale, qui aura lieu à la dix-huitième session de l'Assemblée des États Parties.

L'ambassade a également l'honneur de joindre l'exposé des qualifications et le curriculum vitæ de M. Song.

Exposé des qualifications

Exposé présenté conformément à l'alinéa c) du paragraphe 36 de l'article 4 du Statut de Rome de la Cour pénale internationale et à la résolution n° ICC-ASP/10/Res.5, adoptée par l'Assemblée des États Parties, relative à la procédure concernant l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures aux fonctions de juge de la Cour pénale internationale.

M. Song Sang-Hyun, ancien président et juge de la Cour pénale internationale, répond aux conditions énoncées dans le Cadre de référence de la Commission consultative. Jouissant d'une haute considération morale, il est connu pour son impartialité et son intégrité.

Les compétences et l'expérience de M. Song en matière de droit pénal et de droit international sont reconnues, comme cela est précisé dans son curriculum vitæ. Il a acquis une expérience pratique et théorique approfondie de la conduite des procédures pénales, du droit de la preuve, de la gestion d'un tribunal et du droit international.

Admis au barreau coréen en 1964, M. Song a commencé sa carrière en tant qu'officier juriste dans l'armée coréenne avant d'exercer en tant qu'avocat au sein d'un cabinet de New York. En tant que membre du comité consultatif auprès de la Cour suprême et du ministère de la Justice de la République de Corée de 1979 à 2003, il a pris part à la réforme nationale du système de règlement des différends, du système d'arbitrage commercial, du système de justice pénale, du système de gestion des tribunaux et du système carcéral. M. Song a aussi été président du comité consultatif sur les politiques pour la Commission nationale des droits de l'homme de 2015 à 2019.

M. Song connaît extrêmement bien le système et les pratiques de la Cour pénale internationale. Il a exercé les fonctions de juge de la Cour pénale internationale de 2003 à 2015. Affecté à la Section des appels, il a fait partie des premiers juges de la Cour, en 2003. Il a été réélu à la Cour en 2006 pour un mandat de neuf ans. En 2009, il a été élu président de la Cour avant d'être réélu en 2012 pour un nouveau mandat de trois ans.

M. Song a étudié les systèmes de droit civil et de droit commun en Corée, aux États-Unis, au Royaume-Uni et en Allemagne. Il a enseigné en tant que professeur de droit à la faculté de droit de l'Université nationale de Séoul de 1972 à 2007, et est intervenu en tant que professeur invité dans plusieurs pays, notamment dans les facultés de droit de Melbourne, de Harvard et de l'Université de New York. Il est par ailleurs l'auteur de nombreuses publications relatives aux grandes questions juridiques. M. Song a également concrétisé son engagement en faveur du droit international humanitaire et des droits de l'homme en cofondant le Centre d'aide juridique pour les femmes et la Fondation coréenne pour la lutte contre la leucémie chez l'enfant, ainsi qu'en assumant le rôle de président de l'UNICEF-Corée.

M. Song a été récompensé pour sa carrière en Corée et dans d'autres pays. Il a notamment reçu la plus haute distinction du Gouvernement coréen, Mugunghwa (ordre du Mérite, 2011), le prix Rule of Law Award décerné par l'Association internationale du barreau (2012), et a été fait Chevalier de l'ordre d'Orange-Nassau par le Gouvernement des Pays-Bas (2015).

Curriculum vitae

Renseignements personnels

Date de naissance : 21 décembre 1941.

Pays de la nationalité : République de Corée.

Formation universitaire

- 1963 : Licence en droit, faculté de droit de l'Université nationale de Séoul (Corée)
- 1968 : Maîtrise de droit, faculté de droit de Tulane, Nouvelle-Orléans, en qualité de boursier Fulbright (États-Unis)
- 1969 : Diplôme d'études de droit comparé, Université de Cambridge (Royaume-Uni)
- 1970 : Doctorat en droit, faculté de droit de Cornell, Ithaca, New York (États-Unis)
- 1974-1975 : Universitaire invité à la faculté de droit de l'Université de Hambourg en tant que boursier de la Fondation Humboldt (Allemagne)
- 1978 : Certificat, Académie de droit international de La Haye (été)
- 1978-1979 : Universitaire invité à la faculté de droit de Harvard, Cambridge, en qualité de boursier de l'American Council of Learned Society (États-Unis)

Carrière

- 1964 : Admis au barreau coréen
- 1964-1967 : Officier juriste (capitaine de l'armée de Corée)
- 1970-1971 : Avocat, Haight, Gardner, Poor & Havens (New York)
- 1972-2007 : Professeur de droit, Université nationale de Séoul, Corée
- 1996-1998 : Doyen, faculté de droit de l'Université nationale de Séoul
- 2003-2015 : Juge de la Cour pénale internationale
- 2009-2015 : Président de la Cour pénale internationale
- 2007-aujourd'hui : Professeur de droit émérite, Université nationale de Séoul

Autres expériences

Au niveau national

- 1979-2003 : Membre du Comité consultatif auprès de la Cour suprême de Corée.
- 1981-2004 : Membre du Comité consultatif auprès du ministre de la Justice. Participation régulière, en tant que conseiller ayant le plus d'ancienneté, aux débats relatifs, entre autres, aux réformes des procédures d'enquête pénale, aux réfugiés nord-coréens, à l'indépendance de l'autorité chargée des poursuites, à l'immigration et à la réforme du système carcéral.
- 1989-1993 : Membre du Comité consultatif pour une Administration intègre auprès du Premier ministre.
- 1999-2005 : Président, Association des professeurs de droit de Corée.

- 1999-2009 : Président, Fondation coréenne pour la lutte contre la leucémie chez l'enfant.
 2000-2016 : Membre du conseil d'administration de Beautiful Foundation.
 2001-2005 : Commission de protection de la jeunesse du Premier Ministre.
 2005-2006 : Commission présidentielle sur la réforme judiciaire.
 2015-2019 : Président, Comité consultatif sur les politiques de la Commission nationale des droits de l'homme.

Activités internationales

- 1990 : Professeur invité à la faculté de droit de l'Université de Melbourne (1990, 1992, 1994, 1996).
 1991 : Professeur invité à la faculté de droit de Harvard (1991, 1995, 1999, 2003). Professeur invité à l'Université de Floride (1989), à l'Université de Washington (1990, 1994), à l'Université de Wellington (1994), à la faculté de droit de Columbia (1996), et à la faculté de droit de l'Université d'Hawaï (2001).
 1994-2003 : Professeur de droit émérite (Inge Rennert), Programme international de droit, Université de New York.
 1995-2000 : Membre du Conseil consultatif international du *Pacific Rim Law & Policy Journal* (Université de Washington).
 1999-2004 : Membre du Comité consultatif international de *The Australian Journal of Asian Law* (Université de Melbourne).

Autres affiliations

- 1991 : Membre du conseil d'administration, puis (2012-présent) président, UNICEF-Corée.
 1999 : Membre du conseil d'administration, Korea Family Legal Service Center, Inc.
 2015 : Justice Leader, The Justice Leadership Group.
 2015 : Membre, Comité consultatif de l'Académie internationale des principes de Nuremberg.
 2015 : Membre du conseil d'administration, The Wildlife Justice Commission, The International Human Rights League, Corée.

Décorations et distinctions honorifiques

- 1994 : The Most Distinguished Alumni Medal (Université Cornell).
 1997 : Ordre national du Mérite (Moran, deuxième classe, Gouvernement coréen).
 2011 : Ordre national du Mérite (Mugunghwa, première classe, Gouvernement coréen).
 2012 : Prix Rule of Law Award, décerné par l'Association internationale du barreau (IBA).
 2015 : Chevalier grand-croix de l'ordre d'Orange-Nassau, Royaume des Pays-Bas.
 2018 : The Most Distinguished Alumni Medal (Université nationale de Séoul).

Publications

Ouvrages

- 1976 : Introduction à la procédure civile I (coréen) (Séoul : Kyungmunsa Pub., éditions révisées en 1979, 1980, 1981).
 1976 : Affaires et documents relatifs à la procédure civile (coréen) (Séoul : Bupmunsa Pub., édition révisée en 1980, 1982).

- 1977 : Théories générales du droit (Corée) (coédition Département des publications de l'Université nationale de Séoul).
- 1980 : Lawrence M. Friedman, Légitimité et jurisprudence dans le droit occidental, traduction de Sang-Hyun Song, dans le cadre des débats du huitième symposium international sur la philosophie juridique de l'Est et de l'Ouest (Académie nationale des sciences).
- 1983 : Introduction to the Law and Legal System of Korea (anglais) (1 187 p., Séoul : Kyungmunsa Pub.).
- 1983 : Melvin A. Eisenberg, La structure de l'entreprise, traduction de Sang-Hyun Song et de Kon-sik Kim (coréen) (300 p., Séoul : Kyungmunsa Pub.).
- 1984 : Mitchell Polinsky, Introduction au droit et aux sciences économiques, traduction de Sang-Hyun Song et de Sang Jo Jong (coréen) (280 p., Séoul : Kyungmunsa Pub.).
- 1985 : Les procédures civiles (coréen) (Département des publications de l'Université nationale, éditions révisées en 1994, 1998, 2003).
- 1987 : Questions relatives à la nouvelle loi sur le droit d'auteur (coréen) (Korea Intellectual Property Research Society, Inc.).
- 1989 : Recueil des lois de propriété intellectuelle (coréen) (Séoul : Pubkyung Pub. Co.)
- 1989 : Commentaires de la loi coréenne sur la protection des programmes informatiques (coréen) (coauteur, 288 p., Université nationale de Séoul).
- 1990 : La procédure civile en Corée (coréen) (Séoul : Pakyoungsa Pub., éditions révisées en 1993, 1996, 1997, 2001, 2002, 2004, 2008, 2011, 2014).
- 1993 : Éléments du droit maritime en Corée (coréen) (Séoul : Pakyoungsa Pub., édition révisée en 1999, 2005, 2008, 2015).
- 1996 : Korean Law in the Global Economy (English) (1 500 p., Séoul : Pakyoungsa Pub.).
- 2002 : *Festschriften* (études) offertes au professeur Shimdang Song Sang Hyun à l'occasion de son soixantième anniversaire, volume I, intitulé « Droit civil en Corée : perspectives et travaux » (coréen), Commission d'édition des *Festschriften* (1 054 p., Séoul : Pakyoungsa Pub.).
- 2002 : *Festschriften* (études) offertes au professeur Shimdang Song Sang Hyun à l'occasion de son soixantième anniversaire, volume II, intitulé « Droit commercial coréen : perspectives et travaux », Commission d'édition des *Festschriften* (981 p., Séoul : Pakyoungsa Pub.).
- 2007 : Anthologie des travaux du professeur Shimdang Song Sang Hyun en trois volumes, à l'occasion de sa retraite (coréen) (Séoul : Pakyoungsa Pub.).
- 2015 : « An Eternal Lighthouse in my Mind - Unforgettable Teacher Song Sang Hyun », recueil d'essais par ses disciples et collègues à l'occasion de sa retraite de la Cour pénale internationale (coréen et anglais) (447 p., Séoul : Pakyoungsa, Pub.).

Articles

- 1970 : A Comparative Study on Maritime Cargo Carrier's Liability under Anglo-American and French Laws (anglais) (284 p., Ann Arbor).
- 1972 : A Study on the Impact of the Use of Computer Technology on the Various Fields of Law, *Seoul Law Journal*, Vol. 13, n° 1, pp. 35-68 (The Law Research Institute, Université nationale de Séoul).
- 1972 : Recent Trend on the International Legal Regime of Oil Pollution at Sea, *Justice* Vol. 10, n° 1, pp. 207-217 (Centre du droit de Corée).
- 1973 : On the Fiduciary Duties of Corporate Directors, *Seoul Law Journal*, Vol. 14, n° 2, pp. 119-140 (Institut de recherche sur le droit, Université nationale de Séoul).
- 1974 : An Analytical Study of Court Cases on the Free Evaluation of Evidence Principle in Korean Civil Procedure, *Seoul Law Journal*, Vol. 15, n° 2, pp. 49-90 (Institut de recherche sur le droit, Université nationale de Séoul).
- 1976 : Reevaluation of the Legal Aid and its Modern Themes in Korean Perspective, *Seoul Law Journal*, Vol. 17, n° 2, pp. 69-100 (Institut de recherche sur le droit, Université nationale de Séoul).
- 1977 : On Non-Contentious Matters, *Seoul Law Journal*, Vol. 18, n° 1, pp. 139-154 (Institut de recherche sur le droit, Université nationale de Séoul).
- 1977 : A Few Notes on Korean Admiralty, *Korean Journal of Comparative Law*, Vol. 5, n° 1, p. 114-122 (Korean Research Institute of Comparative Law).
- 1978 : Réforme du système d'appel de la Cour suprême coréenne, rapport présenté à la Cour suprême, pp. 1-130.

- 1980 : Environnement juridique et administratif des entreprises transnationales en Corée, *Social Sciences Policy Studies*, Vol. 2, n° 1 (Institut de recherche sur les sciences sociales, Université nationale de Séoul).
- 1980 : Review on the Class Action in U.S.A., *Seoul Law Journal*, Vol. 21, n° 1, pp. 103-114 (Institut de recherche sur le droit, Université nationale de Séoul).
- 1982 : Functions of the Supreme Court and newly enacted Special Law on Expedition of Litigation, *Korean Federal Bar Association Journal*, Vol. 74, pp. 11-17 (Association du barreau coréen).
- 1982 : The Rules Relating to the Anglo-American Container Carrier's Liabilities and their Applicability, *Seoul Law Journal*, Vol. 23, n° 1, pp. 187-211 (Institut de recherche sur le droit, Université nationale de Séoul).
- 1983 : A Review on the Federal Appeal System in the U.S., *The Civil Case Commentaries*, Vol. 5, pp. 251-258 (Kyungmunsa).
- 1984 : Domestic Court's Civil Jurisdiction on Foreign State, *Festschriften for Justice Soonwon Bang*, pp. 252-270 (Pakyoungsa).
- 1984 : Comment diversifier et développer les différents domaines de service juridique, rapport de recherche présenté au ministère de la Justice, pp. 1-116.
- 1984 : Family Court in Korea, in Nakamura éd. *Family Law Litigation*, pp. 205-215 (The Comparative Civil Law Institute, Université de Waseda).
- 1985 : Protection juridique des programmes informatiques, *Korean Federal Bar Association Journal*, Vol. 105, pp. 47-57, Vol. 106, pp. 51-56 (Association du barreau coréen).
- 1985 : Legal Education and Social Justice, in *The University in the Future World*, pp. 321-333 (Yonsei University Press).
- 1986 : Experience and Practice on Technology Transfer in the Republic of Korea, *Intellectual Property In Asia and the Pacific*, n° 15, pp. 58-66 (OMPI).
- 1987 : Procédures d'arbitrage commercial en République de Corée, *Études offertes au professeur Chin Kim*, pp. 262-280 (Pakyoungsa).
- 1987 : Technology Transfer-Korean Experience with Particular Reference to Remuneration and Government Regulations, *Justice*, Vol. 20, n°1, pp. 303-306 (Korean Legal Center).
- 1987 : Le lien juridique qui unit le développeur et l'utilisateur d'un programme informatique, *Seoul Law Journal*, Vol. 28, n° 3 et 4, pp. 122-140 (Institut de recherche sur le droit, Université nationale de Séoul).
- 1987 : Protection of Computer Software in the Republic of Korea, *Intellectual Property in Asia and the Pacific*, n° 17, pp. 81-98 (avril-juin, OMPI).
- 1989 : A Review on the Treaty Regarding the Intellectual Property Protection of Integrated Circuit, *Seoul Law Journal*, Vol. 30, n° 3 et 4 pp. 65-79 (Institut de recherche sur le droit, Université de Séoul).
- 1991 : South Korean Law and Legal Institutions in Action, in *Clark ed., Korea Briefing* Vol. pp. 25-146 (The Asia Society).
- 1992 : Ideology and Prospects of the Alternative Dispute Resolution, *The Civil Case Commentaries*, Vol. 14, pp. 411-441 (Pakyoungsa).
- 1992 : Globalization of Business Transactions and the Past, Present and Future of the Commercial Code, *The Korean Maritime Law Journal*, Vol. 14, n° 1, pp. 69-81 (Association coréenne du droit maritime).
- 1993 : Intellectual Property Clauses of the NAFTA, *Seoul Law Journal*, Vol. 34, n° 2, pp. 59-94 (Institut de recherche sur le droit, Université nationale de Séoul).
- 1994 : Étude de la constitution et du fonctionnement du Comité de conciliation des litiges relatifs à la programmation informatique, rapport de recherche présenté à l'association coréenne du secteur des technologies de l'information, pp. 1-65.
- 1994 : The Impact of Multilateral Trade Negotiations on Intellectual Property Laws in Korea, *13 UCLA Pacific Basin Law Journal*, n° 1, pp. 118-139.
- 1995 : Law and Policy of Securities Regulation in Korea, *4 Pacific Rim Law and Policy Journal*, n° 3, pp. 757-782.
- 1998 : The United Nations and Human Rights, UNICEF teaching materials, pp. 25-131, UNICEF-Corée.
- 1999 : A Review on the Conventions on the Human Rights and Children's Rights, UNICEF Teaching materials, pp. 101-121, UNICEF-Corée.
- 1999 : The Legal Profession in Korea : Problems and Prospects for Reform, *Kobe Law Journal*, Vol. 49, n° 2, pp. 119-151 (faculté de droit de l'Université de Kobe).